

Département de l'Ain  
Arrondissement de Nantua  
Canton de Bellegarde  
COMMUNE de

## **SAINT-GERMAIN-DE-JOUX**

**01130**

Tél: 04.50.59.81.51

COMPTE – RENDU  
Réunion du Conseil Municipal  
du 30 août 2021  
Convocation du 24 août 2021  
« Session ordinaire »

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, le lundi 30 août 2021 à 20 heures à la salle des fêtes, sous la Présidence de M. Gilles THOMASSET, Maire.

Etaient présents : GHÉRARDI Jean-Michel, CHARPY Pierre adjoints - ARAUJO DA SILVA João, BERTRAND Benjamin, CECILLON Christelle, DA SILVA John, DINGER Bayram, DINGER Ramazan, GARDIEN Stéphane, GHÉRARDI Delphine, MARTINS DO REGO Samuel, MÜLLER Julien,

Absentes excusées: DRIDI Hana,

Absentes : TAY Nurcan.

Pierre CHARPY est élu secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente,  
ACCEPTE le paiement des factures présentées :

UGAP (habits sapeurs-pompiers) : 717.42 € - GONCET (remplacement chauffe-eau appart mairie) : 1087.76 € - MARMIER (débroussaillage) : 2 485.20 € - SIEA (cotisation 1<sup>er</sup> acompte) : 7 501 € - BAYARD (nez pour PI) : 1034.93 € - RPC (repas juin) : 2 184.59 € - CHAPELUT (réfection abri pique-nique) : 852 € - CHAPELUT (bac à sable école) : 738 €. AXIMUM (marquage) : 885.60 € + 3 761.47 € - REYGROBELLET (repas 3<sup>ème</sup> âge) : 918 € - CHAPELUT (porte bar des Amis côté terrasse) : 3 876 €

- Autorise le Maire à signer le bail avec T.D.F. pour l'installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications sur la parcelle cadastrée section C n° 287 au lieu-dit « La Voûte sud ».
- ADMET en non-valeurs la somme de : 275.60 €
- REFUSE les non-valeurs pour une somme de : 3 054.01 €
- SOLLICITE l'Etablissement Public Foncier pour l'acquisition du bâtiment des bureaux Reybier sis au 139 rue de la Gare.
- DÉCIDE d'établir un avenant au bail concernant l'appartement de l'école.
- ACCEPTE de soutenir la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières.
- DÉCIDE d'établir un contrat de prêt à usage, pour une partie de la parcelle C 327, avec l'entreprise « Les petits cornus » des Neyrolles.

- MAINTIEN la semaine d'école à 4 jours.
- ANNULE la subvention d'investissement qui avait été accordée à la SEMCODA dans le cadre du partenariat pour la réalisation d'un programme de 25 logements, étant donné l'abandon du projet.

Informations diverses :

Bilan du chantier SAMIN :

Le chantier de Gex vient de prendre fin avec deux mois de retard. 74 passages de camion par jour, au maximum, ont été nécessaires pour acheminer 72 620.55 tonnes de remblai, du 18 janvier au 20 août, ce qui a généré 2 454 voyages. 52 294.35 tonnes ont été déposées sur la parcelle communale. L'avenant à la convention sera signé prochainement chez Maître BERNARD. Un nouveau chantier suisse va démarrer courant septembre et 25 000 tonnes de remblai seront accueillies avant cette fin d'année. Une partie de ce tonnage occupera la parcelle communale.

Une réunion du Conseil Communautaire est prévue le 7 octobre à 18 h. à la salle des fêtes.

Accessibilité mairie école : Nouvelle proposition de l'Agence d'ingénierie de l'Ain. Elle sera étudiée prochainement.

Une réunion est prévue le lundi 6 septembre avec M. ZORTÉA de l'agence routière et M.PETIT de l'Agence d'ingénierie de l'Ain afin d'envisager des solutions pour sécuriser la RD 1084 à la Voûte.

L'Agence Locale de l'énergie et du climat propose de réactualiser l'étude de chaufferie Bois sur les bâtiments mairie école et poste perception. Une réunion est prévue vendredi 10 septembre

Sylvotrophée : la commune a fait acte de candidature pour la parcelle n° 4 Chevillard. Les élèves de St Germain vont avoir une animation avec un photographe animaliste.

Nouveau site internet de la commune : toujours en cours, une réunion de travail sera programmée fin septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,  
Gilles THOMASSET